

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'UNION

Lomé, le 1^{er} avril 2011

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) s'est réuni en session ordinaire, le vendredi 1^{er} avril 2011, dans les locaux de l'Agence Principale de la BCEAO à Lomé, en République Togolaise, sous la présidence de Monsieur José Mário VAZ, Ministre des Finances de la République de Guinée-Bissau, son Président en exercice.

Ont également pris part à ces travaux, Monsieur Soumaïla CISSE, Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Jean-Baptiste COMPAORE, Gouverneur par intérim de la BCEAO, Monsieur Christian ADOVELANDE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Léné SEBGO, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Au titre de la BCEAO, le Conseil des Ministres, examinant la situation économique et monétaire récente de l'UEMOA, s'est appesanti sur l'impact de la crise en Côte d'Ivoire sur les perspectives économiques de l'Union en 2011, ainsi que sur la stabilité du système financier régional.

Le Conseil a relevé que l'activité économique dans l'Union sera négativement affectée par la crise en Côte d'Ivoire. Le taux de croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) qui était initialement prévu à 4,0% en 2011, pourrait ressortir à un niveau significativement plus faible. Le Conseil a, à cet égard, recommandé la mise en œuvre de mesures de soutien en vue de la relance de la croissance.

Les Ministres ont exprimé leurs préoccupations quant aux perspectives d'évolution du niveau général des prix dans le contexte actuel marqué par une forte progression des cours du pétrole et des prix des produits alimentaires importés. Ils ont relevé que les bons résultats de la campagne agricole 2010/2011 devraient toutefois contribuer à atténuer la hausse des cours des denrées alimentaires dans l'Union. Ils ont, à cet effet, souligné la nécessité de poursuivre et d'accélérer la mise en œuvre des mesures identifiées en 2008 pour la maîtrise de l'inflation et la relance de la production agricole dans l'Union. Le Conseil des Ministres a instruit les Institutions communautaires de lui faire un bilan de ces mesures lors de sa prochaine session.

Dans ce contexte d'incertitudes, marqué par la dégradation des perspectives de croissance et la résurgence des tensions inflationnistes, les Ministres ont noté l'orientation imprimée à la politique monétaire par la BCEAO qui maintient une vigilance accrue dans le suivi de l'inflation tout en soutenant la croissance économique.

Les Ministres ont fait le point des mesures mises prises par la Banque Centrale pour limiter les répercussions de la crise ivoirienne sur la stabilité financière dans l'Union. A cet égard, ils ont demandé à la BCEAO de préparer les conditions d'une reprise coordonnée et ordonnée des activités bancaires en Côte d'Ivoire, dans la perspective d'un dénouement de la crise politique.

Au titre du Conseil Régional, le Conseil des Ministres a approuvé le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 07 janvier 2011 à Bamako, au Mali.

Il a ensuite été informé de l'évolution des activités du marché financier régional au cours du quatrième trimestre de l'année 2010.

Le Conseil des Ministres a enfin pris connaissance du suivi des conclusions de la session extraordinaire du Conseil des Ministres du mardi 1^{er} février 2011, tenue à Dakar au Sénégal ainsi que du fonctionnement de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) et du Dépositaire Central/Banque de Règlement (DC/BR).

Au titre de la BOAD, le Conseil des Ministres a approuvé les comptes de la BOAD établis pour la première fois selon les normes internationales IAS/IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, le Rapport Annuel 2010 de la BOAD, la proposition de report de la date de clôture prévue le 30 septembre 2011 du Projet de Développement du Marché Financier de l'UEMOA (PDMF).

Les membres du Conseil ont donné un avis favorable sur le Rapport du Président de la BOAD relatif aux recommandations de la mission d'audit du portefeuille de la Banque, objet de la 12^{ème} mission d'audit de gestion.

Ils ont pris connaissance des dossiers concernant notamment le compte-rendu d'exécution du Budget d'équipement et de fonctionnement de l'exercice 2010, l'état de recouvrement des créances sur prêts de la BOAD au 03 mars 2011, la situation des opérations de la BOAD par pays au 31 décembre 2010, le bilan à l'issue de la deuxième année de mise en œuvre du Plan Stratégique 2009-2013, la situation des ressources du Fonds de Bonification de la BOAD, la situation au 31 janvier 2011 de l'utilisation des ressources mobilisées par la BOAD, la note sur l'état d'avancement du Projet de Développement du Marché Financier de l'UEMOA, le relevé des décisions de la 80^{ème} réunion du Conseil d'Administration tenue le 31 mars 2011 à Lomé.

Au titre de la Commission de l'UEMOA, le Conseil des Ministres, après examen du Projet d'Acte additionnel relatif à la création du Conseil des Collectivités Territoriales (CCT) dans l'espace UEMOA, a recommandé l'adoption dudit projet d'Acte additionnel par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement. L'objectif principal poursuivi par la mise en place de ce nouvel organe consultatif de l'Union est l'implication formelle des collectivités territoriales des Etats membres de l'Union dans le processus d'intégration régionale.

Le Conseil des Ministres a également examiné et adopté une Décision relative au Programme Pluriannuel de Convergence, de Stabilité, de Croissance et de Solidarité du Burkina Faso au titre de la période 2011-2015. Cette Décision a été prise dans le cadre de la surveillance multilatérale.

Enfin, le Conseil des Ministres a adopté une Décision relative aux contributions des Etats membres au programme d'appui technique et financier de l'UEMOA à la Guinée-Bissau. Cette Décision va permettre la mobilisation de ressources financières propres pour le financement du programme technique et financier à la Guinée-Bissau.

Les Ministres, très sensibles à l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour, expriment à son Excellence, Faure GNASSINGBE, Président de la République Togolaise, au Gouvernement ainsi qu'au peuple togolais, leur sincère et profonde gratitude.

Fait à Lomé, le 1^{er} avril 2011

Le Président du Conseil des Ministres

José Mario VAZ

